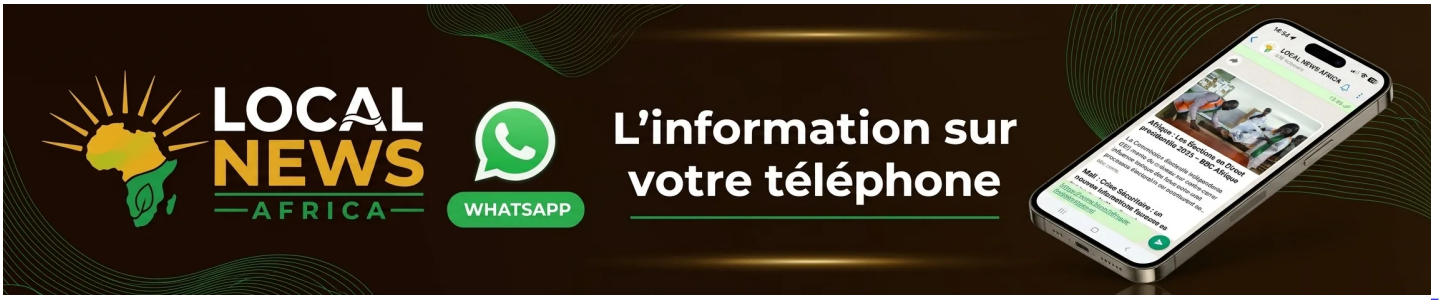


CÔTE D'IVOIRE

74,7 milliards FCFA pour accélérer la production vivrière en 2027

Auteur : **Ayenan Eleuthere** | Publié le : **16 nov. 2026 à 12:44**



La Côte d'Ivoire prévoit de consacrer 74,689 milliards FCFA au développement des productions vivrières en 2027, avec une priorité marquée pour la riziculture. Sur cette enveloppe, 46,49 milliards sont annoncés en investissements, dont 33,05 milliards pour la filière riz. Mais la persistance des importations montre l'ampleur du chemin à parcourir pour atteindre la souveraineté alimentaire.

La production locale de riz, la mécanisation des exploitations et le renforcement des capacités de transformation figurent parmi les priorités budgétaires de la Côte d'Ivoire pour 2027. Le ministre délégué chargé des Productions

vivrières, Bernard Kini Comoé, a présenté le 13 novembre devant la Commission des affaires économiques et financières (CAEF) de l'Assemblée nationale un projet de budget de 74,689 milliards FCFA, en hausse de 15,7 % par rapport à l'exercice précédent. Les députés membres de la commission ont approuvé cette enveloppe à l'unanimité.

Cette programmation s'inscrit dans un effort budgétaire plus large. Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, dirigé par Bruno Nabagné Koné, dispose parallèlement d'un projet de budget de 341,9 milliards FCFA, en progression de 26,94 %. Les deux enveloppes représentent ensemble près de 416,6 milliards FCFA. Elles restent toutefois soumises à la suite de la procédure parlementaire : leur adoption en commission ne vaut pas encore adoption définitive du budget de l'État.

Le riz concentre l'essentiel des investissements

La répartition des crédits du ministère délégué fait apparaître une orientation vers les activités productives. Sur les 74,689 milliards FCFA prévus, 26,55 milliards sont destinés à l'administration générale et 48,14 milliards au développement des productions vivrières et à la compétitivité des chaînes de valeur.

Sur cette seconde enveloppe, 46,49 milliards FCFA sont annoncés en investissements. La filière riz devrait en recevoir 33,05 milliards, soit un peu plus de 70 % des investissements programmés pour les productions vivrières. Cette concentration traduit la place stratégique du riz dans la politique de réduction de la dépendance alimentaire du pays.

Pour 2027, le programme prévoit notamment la production et la distribution de 12 000 tonnes de semences de qualité, l'aménagement ou la réhabilitation de 1 500 hectares de périmètres rizicoles et la mécanisation de 28 000 hectares. Il prévoit également le renforcement des équipements de 100 unités de transformation et la mise en place de centres de mécanisation et de conditionnement de semences.

L'ambition affichée est de porter la production nationale à 1,70 million de tonnes de riz blanchi en 2027, puis à 3,55 millions de tonnes à l'horizon 2030. Pour soutenir cette progression, les autorités envisagent notamment de valoriser de grands périmètres irrigués à Kossou et Buyo, qui présentent chacun un potentiel de 30 000 hectares, ainsi que des superficies dans la région de la Bagoué. La mobilisation d'investisseurs privés est également envisagée.

Une production en hausse, mais les importations restent élevées

L'ampleur des investissements annoncés s'explique par le décalage persistant entre la progression de la production nationale et les besoins du marché. Selon les données sectorielles publiées par le portail officiel de l'économie ivoirienne, la production de riz paddy est passée de 1,48 million de tonnes en 2020 à 2,38 millions en 2024. Le rendement moyen aurait progressé de 2,3 à 3,32 tonnes par hectare sur la même période. Cette évolution témoigne

d’une reprise de la filière, après plusieurs années de recul.

Mais une production de riz paddy ne correspond pas au volume de riz blanchi disponible pour la consommation. Le paddy doit être décortiqué et transformé, avec des pertes et des rendements industriels qui influencent la quantité finale commercialisable. La capacité des unités de transformation, leur approvisionnement régulier et leur fonctionnement effectif sont donc aussi déterminants que les superficies cultivées.

Les projections du département américain de l’Agriculture (USDA), publiées en avril 2026, illustrent cette difficulté. Pour la campagne 2026-2027, l’organisme estime la production ivoirienne de riz blanchi à 1,75 million de tonnes, mais prévoit également 1,75 million de tonnes d’importations. Il évalue le taux d’autosuffisance rizicole à environ 53 %, très loin de l’objectif gouvernemental de 100 % en 2027. Ces données sont des estimations et des prévisions de l’USDA, et non des résultats définitifs de la campagne.

Le défi ne se limite donc pas à augmenter les récoltes. Il consiste aussi à réduire les coûts de production, améliorer la collecte du paddy, disposer d’équipements de transformation adaptés et rendre le riz local suffisamment compétitif face aux produits importés, notamment ceux provenant d’Asie.

Les petits producteurs au cœur de l’équation

La réussite de cette politique dépendra également de sa capacité à atteindre les exploitations familiales. En 2026, des interventions expérimentales conduites dans les régions de la Bagoué, du Tchologo, du Bélier et du Haut-Sassandra ont bénéficié à 1 204 riziculteurs. Ce dispositif constitue un premier indicateur de l’accompagnement des producteurs, mais son ampleur reste à mettre en perspective avec les besoins de l’ensemble de la filière.

La disponibilité des semences, l’accès aux équipements, la maîtrise de l’eau et le financement des campagnes agricoles conditionnent directement les résultats attendus. Les aménagements hydroagricoles, en particulier, nécessitent des investissements lourds et des délais de réalisation qui dépassent parfois un exercice budgétaire. Leur financement, leur entretien et leur gestion devront donc être suivis au-delà des annonces.

La transformation constitue un autre maillon essentiel. Le renforcement de 100 unités doit contribuer à mieux valoriser les récoltes et à limiter les pertes après la production. Le portail officiel de l’économie ivoirienne estime ces pertes post-récolte entre 30 et 40 % pour les productions vivrières. Cette donnée concerne l’ensemble du secteur vivrier et ne doit pas être interprétée comme un taux propre à la seule filière riz.

Au-delà du riz, la programmation budgétaire entend aussi soutenir les filières manioc et maraîchères. En 2026, les interventions annoncées ont porté sur 931 hectares de manioc et 674 hectares de cultures maraîchères, avec un appui à 42 unités de transformation du manioc et huit unités de transformation de légumes. Ces actions rappellent que la souveraineté alimentaire ne dépend pas d’une seule culture, même si le riz concentre une part importante des

investissements annoncés.

Pour la Côte d'Ivoire, l'enjeu de 2027 sera ainsi de convertir les crédits programmés en infrastructures fonctionnelles, en rendements plus élevés et en débouchés rémunérateurs pour les producteurs. La progression de la production devra surtout se traduire par une baisse mesurable des importations et une meilleure disponibilité des produits locaux sur les marchés. C'est à cette aune que pourra être appréciée l'efficacité de l'effort budgétaire engagé.

ACAKPO Sènankpon

PUBLICITÉ
